

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Juin-juillet 1996

Contre les « chroniques confetti »

	Pages
Editorial	
Contre les « chroniques confetti »	3
Entretien	
... Avec le futur chef des Forces terrestres	6
L'invité alémanique	
Die Felddivision 3 als Brücke Div C. Schlapbach	9
Armement	
Le programme d'armement 1996	12
Transmissions	
Révolution dans les transmissions militaires Col D. Kramer	16
« International Security Network » Th. Köppel	22
RMS-Défense Vaud	I-IV
Armée-société	
Une école de recrues pour illettrés Of spéc P. Minder	24
Armées étrangères	
Les commandos d'exploration sud-africains D. Guélat	29
Armement	
Des mines défaits M.-M. Greub	
Le système antiblindé « Wasp 58 » Lt (R) P. Lefort-Lavauzelle	37
« Trigat MP/LP » P. Lubin	38
Musées	
Saumur: le Musée des blindés S. Curtenaz	41
Revue des revues	
Cap F. Schmutz	49

Pendant la dernière campagne présidentielle aux Etats-Unis, des médias électroniques ont refusé d'accorder plus de huit secondes aux candidats Bush et Clinton pour exposer leur programme économique, et ceux-ci ont dû acheter du temps d'antenne pour faire passer leur message ! Outre-Atlantique, deux mois d'un grand procès ou un délicat problème de relations internationales sont résumés en 30 secondes à la radio, en quelques lignes dans la presse écrite.

Le mal touche aussi l'Europe... Dans un institut romand, on enseignait naguère aux étudiants en journalisme que, quel que soit le sujet, l'article ne dépasse pas 25 lignes ; une phrase comprend pas plus de 5 ou 6 mots ; le vrai journaliste doit utiliser le langage populaire : s'il évoque la satisfaction de besoins naturels, il ne parle pas de sanitaires, mais de « chiottes ». Espérons que ce « professeur » soit parti dans le terrain faire de la pratique !

Un envoyé spécial au bout du monde se fait rembarquer au studio par un assistant qui ne veut pas voir plus loin que le « maximum supportable » de la minute et qui trouve la chronique nulle parce qu'elle dure 65 secondes. Le secrétaire de rédaction d'un quotidien romand, tout beau tout neuf,

n'a-t-il pas pris son téléphone pour dire à un professeur d'université que la chronique littéraire, qu'il tenait depuis une vingtaine d'année, devait dorénavant ne pas dépasser une demi-page. En deux pages, on « déconne »... Il faut faire bref, être attractif et ne pas « lasser » auditeurs, téléspectateurs et lecteurs. « C'est bon, coco, tu m'en fais une minute ! » semble la formule obsessionnelle de nombreux journalistes. Et que dire de la vulgarité ?

Des politiciens ne s'y trompent pas, qui peaufinent de petites phrases destinées aux médias. Edith Cresson, alors premier ministre en France, ne s'exclama-t-elle pas un jour, d'une manière apparemment spontanée : « La Bourse, je n'en ai rien à cirer ! » A coup sûr, sa « pensée » serait reprise en gros caractères, et dans les termes qu'elle avait choisis. Voilà le prix à payer pour faire du bruit dans les médias.

En 1993, dans une lettre d'information de la Communauté des radios publiques de langue française, Christian Sulzer de la Radio suisse romande, parlant de l'« avènement du confetti », déplorait l'escamotage, la censure et la manipulation, conséquences de l'inquiétante et pathologique brièveté des informations radiophoniques. « Courir au